

Toulouse : il poignarde une femme, prie et fête la victoire de l'Algérie le lendemain...

written by Maxime | 23 juillet 2019



.
C'est signé, on commence à être habitué... mais les Macronistes et leurs alliés sont heureux, ils ont fait barrage à Le Pen, ils sont fiers d'eux. Pas de quoi pavoiser pourtant quand on voit le résultat. Bravo les Daladier, continuez, du haut de votre mépris et de votre ingratitude.

.
Quant a « actu.fr », que de circonvolution : un « homme au profil particulier ». On sait qu'il est d'origine africaine, qu'il a prié après l'égorgeage, qu'il a fêté la victoire de l'Algérie, bref vraiment extraordinaire ce profil par les temps qui courent ? Quelle hypocrisie.

https://actu.fr/occitanie/toulouse_31555/toulouse-femme-grievement-blessee-couteau-homme-profil-tres-agite-inculpe_26053913.html

.
Toulouse. Femme grièvement blessée au couteau : un homme au profil « très agité » inculpé

L'individu arrêté après l'agression au couteau ayant visé une femme de 36 ans à Toulouse va être mis en examen pour tentative d'homicide volontaire. Un homme au profil particulier.

Publié le 22 Juil 19 à 19:48

Le procureur de la République, Dominique Alzeari, en a dit plus sur le profil de l'homme qui a poignardé une femme dans le quartier des Minimes, à Toulouse.

Quatre jours après l'agression au couteau dont a été victime une femme de 36 ans, jeudi 18 juillet 2019, chemin des Linières, dans le quartier des Minimes, à Toulouse, l'on en sait plus sur le profil de l'agresseur. Un agresseur qui a été « confondu » par la police, dicit le procureur **Dominique Alzeari**, qui est revenu, lundi 22 juillet, sur les circonstances de l'agression.

Lire aussi : [Toulouse. En pleine nuit, une femme agressée à coups de couteau à quelques mètres de chez elle](#)

Arrêté le soir de la finale de la CAN

Cet agresseur, dont l'identité exacte reste à déterminer « est d'origine africaine », a précisé le procureur. Il vit à Limoux dans l'Aude et a été **arrêté en pleine rue à Toulouse**, vendredi 19 juillet en pleine célébration de la victoire de l'Algérie à la coupe d'Afrique des Nations.

Il a été interpellé alors qu'il déambulait dans la rue et présentait un profil assez agité **puisqu'il faisait mine de prier**. En voulant éviter des débordements joyeux, il est passé près d'une patrouille de la BAC qui a fait le rapprochement avec l'individu recherché pour l'agression du chemin des Linières.

L'agresseur, suite aux coups de couteau portés à ce médecin-anesthésiste de 36 ans, avait pu être suivi à la trace grâce

au dispositif de vidéosurveillance de la Ville de Toulouse, a indiqué lundi le procureur :

L'on savait qu'il avait pris le train et qu'il portait des habits aux couleurs vives. Lors de son interpellation, il portait le sac vu sur les images de la vidéo et surtout, il a dit aux hommes de la BAC qu'il venait d'agresser sa compagne. C'est à partir de tous ces éléments que les policiers ont pu faire le rapprochement.

(...) C'est dans la nuit du jeudi 18 au vendredi 19 juillet 2019 que la médecin-anesthésiste de 36 ans, mère de famille, a été poignardée à plusieurs reprises, vers 2 heures du matin à proximité de son domicile, au niveau du chemin des Linières.

(...) Elle était sortie avec son compagnon puis, après avoir eu un différend avec lui, est rentrée toute seule, à pied, vers son domicile. C'est là qu'elle a été abordée par un homme se présentant comme un SDF en recherche de logement. Elle a discuté avec lui, puis arrivé à proximité de son habitation, elle a signifié à l'individu qu'elle n'avait pas ses clefs et qu'elle devait les récupérer auprès de son compagnon. L'individu l'a alors plaquée avant de lui asséner trois coups de couteau au cou, au thorax et sur le flanc droit. Sérieusement touchée, la victime a pu être secourue par des témoins alertés par les cris. Consciente, c'est notamment grâce à sa connaissance des gestes à prodiguer pour stopper l'hémorragie qu'elle a pu guider les personnes l'ayant secourue dans l'attente des secours. (...)Le suspect, qui est passé aux aveux, va être inculpé pour « **tentative d'homicide volontaire** ».